

Gagner pour *Cannes*

Avec Philippe **TABAROT**

Chers Cannois et chers Boccassiens,

Depuis le lancement réussi de notre association « Gagner pour Cannes » en juin dernier, vous avez été nombreux à nous rejoindre et à partager désormais la destinée de cette formidable aventure. Je suis fier de l'élan de mobilisation que nous avons su créer et je remercie les Cannois et les Boccassiens de leur implication à nos côtés.

Dans notre rôle d'opposition, nous voulons rester à votre écoute car seules vos priorités doivent guider nos engagements. C'est le sens de nos prises de positions, loin des grands effets d'affichage et d'ouverture entretenus artificiellement par le Maire et son équipe, et cela dérange l'actuelle majorité qui, faute d'avoir connu jusque là de réelle opposition, ne veut voir que polémique dans nos propos.

Nous nous opposons aux actions de l'actuelle municipalité quand celle-ci oublie les vraies priorités des Cannois et des Boccassiens, en aggravant la mauvaise situation financière de la ville de Cannes, ou encore en voyant le projet d'hypercentre commercial à Ranguin comme la seule réponse au mieux vivre des habitants.

En revanche, nous votons les délibérations qui vont dans le bon sens comme l'aménagement de l'ex-îlot GDF sur le Boulevard de la République ou encore l'opération « Ciné Quartiers » qui a connu un vif succès.

Au cours de ces mois passionnants, j'ai pris beaucoup de plaisir à vous rencontrer, comme je le fais en qualité d'élus cannois depuis près de 20 ans. Ces rencontres alimentent notre réflexion. Elles nous permettent de mesurer et de partager vos problèmes, vos préoccupations au quotidien et votre vision sur l'avenir de nos territoires, que ce soit à l'est ou l'ouest de Cannes, au nord ou au sud de la voie ferrée. Elles renforcent durablement les liens qui nous unissent. Nous organisons d'ailleurs régulièrement à notre permanence des réunions, qui sont autant d'occasions de dialoguer en toute liberté, dans le respect mutuel, pour avancer ensemble.

Sachez que, durant mes mandats, fidèle à mes engagements, je resterai l'ardent défenseur des intérêts des Cannois et des Boccassiens, pour faire de Cannes une ville apaisée, agréable à vivre, rayonnante et dynamique, pour Gagner pour Cannes.



VOTRE ASSOCIATION « Gagner pour Cannes »
Renseignements et inscriptions : 04 92 97 92 45
tabarot.fr

Nos principales positions au Conseil Mu

Un seul objectif pour Philippe TABAROT et ses 8 colistiers élus : défendre les intérêts des Cannois et des Boccassiens.

Face à une dérive financière alarmante et inquiétante, Philippe TABAROT et ses colistiers ont demandé et obtenu la création en urgence d'une mission d'information sur l'état de la dette et des finances de la Ville.

Pour cela, ils avaient adressé un courrier à Bernard BROCHAND, Député-Maire parce que :

- La Ville va payer plus de 825 000 euros de frais financiers non prévus.
- La dette de la Ville a doublé en 7 ans, à hauteur de 318 millions d'euros, soit plus de 4 000 euros par habitant.
- La trop grande importance des emprunts à taux variables va se traduire pour la Ville par plusieurs millions d'euros de surcoûts annuels financés « in fine » on ne sait comment, car les autres ressources, celle des Casinos, par exemple, amortissent une décruce bien dommageable.
- Il faudra donc plus de 30 ans pour rembourser, là où 8 à 10 ans constituent une limite dans le cadre d'une saine gestion.
- la Ville augmente de façon abyssale les frais de fonctionnement.
Et que dire enfin des dépenses de personnel : 96,5 millions d'euros, un record.

Ils avaient également demandé que cette mission soit composée d'élus de chaque groupe et présidée par le Député-Maire en personne.

A travers cette démarche, ils veulent agir pour faire prendre conscience à l'actuelle majorité que la poursuite de sa politique conduit notre Ville à la catastrophe ; il est urgent d'arrêter ce gaspillage, les projets d'investissements surdimensionnés, très coûteux et non adaptés aux attentes des habitants de notre commune pour se recentrer sur l'essentiel - les Cannois et les Boccassiens - le développement équilibré de notre ville et de son économie, pour mettre en place une nouvelle politique budgétaire et financière maîtrisée.

La mission d'information a été créée lors du conseil municipal du 17 novembre dernier.



Projet d'aménagement de l'ex-îlot GDF

- Ce projet prévoit le prolongement de la place du Cdt Maria, la mise en place d'espaces publics de détente, la création de logements et de commerces, de stationnement et d'équipements publics.
- Si l'objectif est louable, cette opération doit éviter de densifier le secteur, être équilibrée et faire l'objet de concertation et surtout de cohérence car elle représente un des derniers grands aménagements possibles du centre ville.

Contre le projet d'hypercentre commercial à Ranguin

- L'actuelle majorité a décidé de fortement urbaniser et densifier le quartier de Ranguin. Fonder la politique d'aménagement d'un quartier autour d'un énième supermarché, difficilement accessible sur un plan financier pour ses habitants qui n'en veulent pas, est à notre sens une mauvaise réponse.
- Nous pensons qu'il serait plus utile de favoriser l'implantation de services publics supplémentaires, de redynamiser le commerce de proximité et de créer des aménagements paysagers pour apporter de la quiétude.



Extension du Palais des Festivals

- Si nous sommes favorables à la modernisation et à l'embellissement du Palais des Festivals et des Congrès, nous sommes beaucoup plus réservés sur le projet proposé d'extension pour 3 raisons :
 - **le coût,**
L'actuelle majorité prévoit 57 millions d'euros pour l'embellissement et 83 millions d'euros pour les 8 000 m² d'extension. A titre de comparaison, la rénovation d'Acropolis à Nice ne coûtera que 26,5 millions d'euros et le projet d'un parc d'exposition et de congrès dans la Plaine du Var est estimé à 175 millions d'euros pour 75 000 m².
Il n'est donc pas étonnant que la Ville ait des difficultés à trouver des subventions.
 - **le plan technique,**
Des carottages faits autour du Palais ont en 2005 montré la mauvaise qualité du sol. Avec son projet d'extension souterraine du Palais, les palmiers de 30 mètres et le jardin disparaîtront.
 - **le plan commercial,**
Il faut établir un vrai projet d'après les capacités d'accueil, définissant les limites des congrès à accueillir, sinon, le projet retenu pour l'extension sera déjà dépassé.
- Pour nous, l'extension du Palais doit donc être raisonnable et non surdimensionnée pour répondre à des besoins réels.

Retrouvez
toutes les informations sur
www.tabarot.fr

Philippe TABAROT interjette appel en Conseil d'Etat

Suite à la décision du Tribunal Administratif de Nice du 7 octobre 2008 concernant l'élection municipale de Cannes, j'ai décidé d'interjeter appel en Conseil d'Etat.

En effet je ne peux pas croire qu'en droit français, il soit possible lors d'une élection d'utiliser les moyens suivants :

- Ouverture d'une urne avant la clôture du scrutin,
- Offrir quelques jours avant l'élection, des milliers de tickets de bus aux frais du contribuable,
- Utilisation des photos du magazine municipal au profit du journal du candidat Bernard Brochand,
- Découverte de 130 signatures irrégulières sur les listes d'émargement...

De plus, un élément supplémentaire de taille vient d'apparaître avec la décision du Tribunal Administratif et de la commission nationale des comptes de campagne, de déclarer le candidat Martinez inéligible.

En effet, nul ne peut douter que la présence et le rôle joué par ce dernier entre les deux tours, a considérablement influencé le déroulement et la sincérité du scrutin.

Cet élément nouveau est à mon sens de nature à changer la décision de la juridiction administrative.

Pour conclure, je tiens à rappeler que mon action ne s'inscrit nullement dans un esprit de revanche mais tout simplement parce que je crois sincèrement être dans mon bon droit et fidèle aux engagements que j'ai pris devant les Cannois et les Boccassiens.

Jean MARTINEZ déclaré inéligible

L'élection de Jean Martinez a été invalidée par le tribunal administratif de Nice parce que son compte de campagne présentait au moment de son dépôt un déficit, ne respectant pas ainsi les dispositions de l'article L. 52-12 du code électoral qui prévoit que « le compte de campagne doit être en équilibre ou excédentaire et ne peut présenter un déficit ». Il a donc été déclaré inéligible en application des dispositions de l'article LO 128 du code électoral pour une durée d'un an.

Sachant que l'inéligibilité de la tête de liste est automatique quand on présente un compte de campagne en déficit, on peut se demander légitimement pourquoi il s'est maintenu au 2^{ème} tour.



Gagner pour Cannes



De gauche à droite : Paul Simonet, Nathalie Garbay, Philippe Tabarot, Annick Lacour, Olivier Vasserot, Nathalie Benguigui, Henri Ceran.

Tous les élus se tiennent à votre disposition pour vous rencontrer.

Contactez le secrétariat des élus au tél : 04 97 06 41 06 - Hôtel de Ville de Cannes.

Philippe TABAROT

- Commissions Finances et Travaux
- Administrateur Cannes Bel Âge
- Conseiller Général de Cannes-centre depuis 2001
- Vice-président du Conseil Général des Alpes-Maritimes en charge des affaires sociales et des solidarités,
- Vice-président du groupe « Alpes-Maritimes Ensemble »
- Administrateur de l'Union des Conseillers Généraux de France

Annick LACOUR

- Commissions Environnement, Urbanisme et Culture
- Professeur de Lettres Classiques
- Chevalier des Palmes Académiques

Olivier VASSEROT

- Commission Finances
- Ancien Sous-Préfet
- Administrateur civil au Ministère de l'économie et des finances
- Ancien Elève de l'E.N.A.
- Chevalier de la Légion d'honneur
- Officier de l'Ordre National du Mérite

Danièle MATHIEU

- Commissions Affaires générales et Commerce
- Administrateur territorial

Paul SIMONET

- Commissions Personnel et Affaires Juridiques
- Conseiller municipal depuis 1990
- Cardiologue, praticien hospitalier
- Délégué Départemental des Elus Locaux contre le SIDA

Nathalie BENGUIGUI

- Commission Education et Commission d'Appels d'Offres
- Prothésiste dentaire
- Ex-Présidente de la WIZO

Henri CERAN

- Commissions Affaires juridiques et Tourisme
- Directeur de « Convention Bureau » au sein du Comité Régional du Tourisme
- Past Président du club Français du tourisme d'affaires réceptif et de la Fédération européenne des Villes de Congrès
- Chevalier de l'Ordre National du Mérite au titre du tourisme.

Nathalie GARBAY

- Commission Sociale
- Administrateur du C.C.A.S.
- Directrice d'un établissement de soin à Cannes

Emmanuel BLANC

- Commissions Culture et Médiation
- Diplômé d'HEC et d'Harvard
- Fils d'André Charles BLANC (ancien Maire de Théoule et Conseiller Général de Cannes ouest)

L'esprit « Gagner pour Cannes »

Philippe TABAROT et son équipe à votre écoute

Club de réflexion, forum ouvert aux Cannois, visites de terrain, rencontres avec Philippe TABAROT et les élus tous les quinze jours, convivialité et manifestations... **Prochaines réunions :**

samedi 29 novembre et samedi 13 décembre à 11h à la permanence Philippe TABAROT : 43, av. Francis Tonner à Cannes - La Bocca

Bulletin d'adhésion à l'Association *Gagner pour Cannes*
Philippe Tabarot

Nom :

Prénom :

Adresse :

Profession :

Tél. :

Mobile :

Mail :

Joindre un chèque libellé à l'ordre de « *Gagner pour Cannes* » d'un montant de :

- 10 euros pour une personne 15 euros pour un couple Membre bienfaiteur

Merci de l'adresser à : Association « *Gagner pour Cannes* » - Permanence Philippe Tabarot
43, av. Francis Tonner - 06150 Cannes - La Bocca - Tél. : 04 92 97 92 45

